

Développer les moyens d'échange entre formateurs, chercheurs et professionnels  
de l'intervention sociale



**aifris**

Association Internationale

pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale



### [www.aifris.eu](http://www.aifris.eu)

Le site aifris.eu est à la fois un outil interne permettant de gérer les congrès et de mettre en relation les membres actifs : professionnels, formateurs et chercheurs. C'est surtout un formidable outil pour rendre visible la recherche en travail social en langue française en donnant accès, à tout public, aux données des recherches en cours. Le site donne accès peu à peu à toutes les communications des congrès. Il est possible d'ajouter sur le site des articles en dehors des congrès, des articles présentant l'essentiel d'une recherche publiée dans un ouvrage et des articles résumant et présentant des thèses de doctorat soutenus. Quelques chiffres prévisionnels pour 2013 : 1000 comptes ouverts sur la base, 800 résumés, 600 articles complets, 800 bibliographies.

Ce site est réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale - Ministère des Affaires Sociales et de la Santé - FRANCE. 





# L'historique

À la suite des deux premiers congrès internationaux des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale (Caen en 2005, Namur en 2007), les participants ont décidé de se structurer en signant un premier protocole d'entente à Mons (Belgique) le 21 mars 2008 et en créant le 28 juin 2008 à Paris l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS).

Les partenaires fondateurs de l'AIFRIS viennent de Belgique, France, Mali, Québec, République Démocratique du Congo, Roumanie, Suisse, Tunisie. Ils ont été rejoints en avril 2009 par le Luxembourg et la Côte d'Ivoire, en 2010, par le Liban, le Portugal et l'Italie, en 2011 par le Maroc et l'Algérie et en 2012 par l'Espagne.

L'AIFRIS, dont le siège est établi à Bruxelles, est une association de droit belge qui a la forme juridique d'ASBL (Association Internationale Sans But Lucratif). Conformément à la loi belge, elle a été déclarée devant Maître REMY, notaire à Saint-Josse-Ten-Noode. Le statut d'ASBL a été conféré par arrêté ministériel, le 7 juin 2009. Les statuts ont été publiés au Moniteur belge le 25 juin 2009, avec le numéro d'entreprise 814 798 911. 

Protocole  
d'entente  
le 21 mars 2008

Création  
de l'AIFRIS  
le 28 juin 2008



# L'objet social

Promouvoir  
l'idéal  
démocratique

Dans ses statuts, l'association a pour but de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale.

Elle vise, dans un esprit pluraliste, à développer les moyens d'échange entre formateurs, chercheurs et professionnels de l'intervention sociale.

Elle propose des espaces de rencontre pour faire le point d'une part sur les recherches scientifiques, les expériences pédagogiques et les pratiques professionnelles et d'autre part sur les transformations socioéconomiques contemporaines.

Garantir  
les droits sociaux  
fondamentaux

Elle soutient toute action qui garantit les droits sociaux fondamentaux et qui participe à la promotion de l'idéal démocratique.

Elle travaille à :

- favoriser les rencontres et les échanges d'expériences,
- créer des liens et favoriser le développement des projets communs (scientifiques, pédagogiques et professionnels),
- faciliter les échanges locaux, régionaux, nationaux et internationaux dans le champ de l'intervention sociale et au sein des espaces francophones et pluriculturels,
- nouer des liens et établir des partenariats avec d'autres associations locales, régionales, nationales ou internationales qui partagent ses préoccupations. ✨





# Le projet associatif

Pour consolider l'AIFRIS, le projet associatif prévoit plusieurs axes d'évolution et de développement, au-delà de l'objet social défini dans les statuts.

## La structuration de l'association

Le CA développe une structuration de l'association par pays intégrant les représentants des domaines de la formation, de la recherche et de l'intervention sociale. C'est déjà le cas en Belgique, en Côte d'Ivoire, au Grand Duché de Luxembourg, en Suisse.

L'AIFRIS soutient les pays qui le souhaitent dans cette élaboration comme le Portugal, le Maroc, le Québec/Canada, la Tunisie, la Roumanie.

Les associations nationales fédèrent leurs forces dans une série d'activités favorisant les échanges et le développement de la recherche et de l'innovation sociale : journée d'étude, colloque, symposium, séminaire...

L'AIFRIS consolide son rayonnement par son accrochage aux grandes associations du travail social aux niveaux européen et international, notamment avec son adhésion à l'I.C.S.W.

Des démarches sont entreprises régulièrement auprès des instances nationales et internationales pour assurer le bon fonctionnement de l'association : les ministères, l'Organisation Internatio-

nale de la Francophonie et son Agence Universitaire de la Francophonie.

## La promotion de la recherche et de l'innovation en travail social

L'organisation du congrès de l'AIFRIS est un moment fort de la vie de l'association. Il permet de rassembler tous les deux ans un maximum de chercheurs, de formateurs et d'acteurs de terrain.

Il favorise à la fois l'échange des savoirs et le partage de moments de convivialité indispensables au travail de réseaux.

La spécificité de l'AIFRIS est d'assurer la diffusion et la communication des travaux de recherche et d'innovation sociale d'expression française en lien avec d'autres réseaux internationaux, notamment anglophones.

"La lettre", à raison de 7 numéros par an, est un des outils de cette diffusion. Elle est consultable en ligne sur le site.

Le site de l'AIFRIS permet de rendre visible les communications et articles, notamment issus des congrès.

Un système de recherche simple et rapide en donne l'accès à tous publics concernés par l'action socio-éducative.

Structurer  
l'association  
par pays

Promouvoir  
la recherche  
en travail social





# Un comité scientifique permanent

Continuité  
entre les congrès

Le comité scientifique permanent de l'AIFRIS répond à un souci de continuité entre les congrès et au souci d'accompagnement des professionnels, formateurs ou chercheurs qui le souhaitent.

Par sa réflexion, il contribue au développement et au rayonnement de l'association. Il assure une fonction de veille sur les évolutions de l'action éducative et sociale.

Sa composition est organisée sur la base de plusieurs critères :

- l'engagement réel
- le travail fourni
- l'équilibre entre milieux universitaires et hautes écoles, centres de recherche, milieux professionnels.

Sa composition relève de la responsabilité du conseil d'administration, sur proposition du bureau.

Les fonctions du comité scientifique sont les suivantes :

- proposer le thème du congrès et en définir les axes
- participer à l'élaboration du programme du congrès
- définir les critères et sélectionner les communications ; en promouvoir la publication
- accompagner les candidats qui le sollicitent dans l'élaboration de leur communication. 





# Les congrès de l'AIFRIS

## Thématiques

Les organisateurs du congrès cherchent à cerner les problématiques et questions qui sensibilisent les acteurs de l'intervention sociale.

Ceci a conduit aux thèmes suivants : à Caen, en 2005 : *"Quelles formations pour faire face aux enjeux sociaux actuels"*, à Namur, en 2007 : *"Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social"*, à Hammamet, en 2009 : *"Intervention sociale et développement : quelles références pour quelles pratiques"* et à GENEVE, en 2011 : *"Crises, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale"*.

Le 5<sup>e</sup> congrès à Lille du 2 au 5 juillet 2013 porte sur le thème : *"Construction, transformation et transmission des savoirs : les enjeux pour l'intervention sociale"*.

## Choix du lieu

Le Bureau consulte ses adhérents et essaye de favoriser une alternance entre les pays et les continents. Cette volonté n'est pas toujours réalisable dans la mesure où le pays d'accueil doit disposer d'une structure partenariale et trouver des ressources humaines et financières.

## Structure

L'expérience cumulée permet de concevoir une organisation alternant des séquences d'ateliers, des forums, des conférences plénières et visites d'institutions. Ce sont les ateliers qui constituent la charpente du congrès (80 ateliers et 240 communications à Genève) ; ils favorisent les échanges et transferts de savoirs entre différents pays, d'autant que les communications peuvent porter sur des résultats de recherche et sur des analyses d'expériences.

L'évolution du travail du comité scientifique conduit à envisager une organisation des ateliers sur la base de questions récurrentes pour l'intervention sociale. Les séances plénières apportent des éclairages multidisciplinaires et multi-culturels dans le champ de l'intervention sociale et hors champ.

L'AIFRIS est attentif à associer les étudiants dans ses diverses activités.

L'organisation du programme préserve des plages horaires pour des rencontres par pays, par thèmes de recherche, par axes d'innovation. Une demi-journée est consacrée à des visites d'établissements ou services ; ces visites sont préparées par les professionnels qui nous accueillent.

Un soin particulier est apporté aux moments de convivialité (soirée festive, bar avec produits régionaux...).

## Les participants et communicants

Les propositions de communications arrivent de plus de 25 pays, mais il s'avère que de nombreux communicants des pays émergents ne trouvent pas les moyens de financer leur participation. Des liens tissés avec des partenaires comme l'AUF et Wallonie Bruxelles International, ont permis d'obtenir quelques bourses.

Les participants sont majoritairement représentés par des acteurs de la formation et de la recherche. Au fil des congrès nous constatons une augmentation significative des communications des acteurs de terrain. ✕

Caen 2005

Namur 2007

Hammamet 2009

Genève 2011

Lille 2013





Association Internationale  
pour la Formation,  
la Recherche et l'Intervention Sociale

Rue de la Poste, 111 - B 1030 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 227 59 18 & +32 (0)2 223 13 48

[www.aifris.eu](http://www.aifris.eu)